

Bonjour,	Lors de votre séjour,	À propos de votre sortie
<p>L'Unité Post Urgence Gériatrique est une unité de soins où vous êtes accueillis pour un court séjour (Durée d'hospitalisation inférieure à 5 jours)</p> <p>Vous allez bénéficier d'une prise en charge gériatrique spécifique par une équipe pluridisciplinaire.</p> <p>Présentation de l'équipe Médecin responsable de l'unité Docteur Valérie REVEL DA ROCHA Médecin Assistant gériatre</p> <p>Secrétaire Madame Christiane SASSUS Tél : 05 59 92 50 62</p> <p>Assistante Sociale Madame Olga LERA Tél : 05 59 92 47 45</p> <p>Cadre de Santé Madame Geneviève LAMAZZA PARRY Tél : 05 59 92 49 62</p> <p>8 Infirmières 8 Aides-soignantes 2 Agents des Services d'Hygiène</p>	<p>À votre arrivée, un livret d'accueil vous est remis pour mieux connaître le Centre Hospitalier de PAU.</p> <p>Nous vous solliciterons lors de l'entretien d'accueil afin de mieux vous connaître pour mieux vous soigner en vous garantissant le respect de votre vie privée.</p> <p>Pendant votre séjour Chaque matin, vous rencontrerez les médecins qui vous examineront et vous informeront sur l'évolution de votre état de santé.</p> <p>Vous pouvez solliciter chaque membre de l'équipe qui se tient à votre entière disposition pour vous aider et répondre à vos questions en regard de ses compétences.</p> <p>L'ensemble des personnels prendra soin de vous avec tout l'égard nécessaire et dans le respect de la loi du 4 mars 2002.</p> <p>Dans le cadre de la prise en charge spécifique gériatrique, une évaluation globale vous sera proposée. Elle a pour but la mise en place d'actions améliorant votre quotidien. Seront évalués : la douleur, la nutrition, l'autonomie, la mémoire, le risque d'isolement social.</p>	<p>Avec vous, nous préparerons votre retour dans votre lieu de vie habituel en s'assurant que celui-ci est adapté à votre état de santé.</p> <p>Pour préparer votre sortie, une assistante sociale est à votre disposition Elle peut, par exemple, vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer sur vos droits, - Accompanyer dans vos démarches administratives, - Aider à mettre en place les ressources humaines et matérielles à votre domicile, - Aider dans la recherche de financements éventuels pour la mise en œuvre de votre projet de vie. <p>Dans le cadre d'une continuité des soins à votre domicile ou dans un autre lieu, nous transmettrons aux professionnels concernés, les informations utiles à un relais de qualité.</p>

POUR VOS PROCHES **QUELQUES INFORMATIONS**

Pour le bon fonctionnement du service, nous vous rappelons quelques règles institutionnelles.

Les visites

Elles sont autorisées de 13h00 à 20h30

Les nuitées

Si l'état de santé de votre proche le justifie et s'il est hébergé en chambre particulière, vous pourrez rester avec lui la nuit.

Lors de la visite des médecins

Soucieux du respect de la confidentialité des informations relatives au patient, nous vous demandons de bien vouloir patienter sur les chaises mises à votre disposition devant le secrétariat.

Les effets personnels

Votre conjoint, votre parent a été hospitalisé en urgence, vérifiez si ses effets personnels (trousse de toilette, vêtements confortables) sont à sa disposition, l'hôpital ne les fournissant pas.

Vieillesse n'est pas tristesse
Il y a toujours une fenêtre éclairée
Qu'il faut savoir repérer pour l'ouvrir
Par une main caresse et une main sourire

Anonyme

Plaquette réalisée par l'équipe soignante
Imprimerie CH PAU
Date de création mai 2006 – V4 mars 2012



U.P.U.G

Unité
Post Urgence Gériatrique

Secrétariat

☎ 05. 59. 92. 50. 62

Bureau équipe soignante
☎ 05. 59. 72. 69. 79

Centre Hospitalier de PAU
4, Boulevard HAUTERIVE
64046 PAU Cedex
☎ 05. 59. 92. 48. 48